

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 21 novembre 2019

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES ET AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

Mesdames,  
Messieurs,

La présente a pour but de vous rappeler les orientations ministérielles en matière de maintien de l'autonomie des usagers dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux et plus particulièrement, dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Tel que précisé dans les orientations ministérielles *Un milieu de vie de qualité pour les personnes hébergées en CHSLD*, les établissements doivent favoriser le maintien et le renforcement des capacités des personnes hébergées ainsi que leur développement personnel, tout en tenant compte de leur volonté personnelle.

Ainsi, afin de soutenir l'autonomie fonctionnelle de la personne, les intervenants doivent privilégier une approche d'accompagnement, de stimulation et de soutien des capacités de la personne en lui procurant lorsque requis les moyens de suppléer à ses incapacités. À titre d'exemple, les résidents qui sont continents ne devraient pas porter des culottes d'incontinence. À cet effet, l'organisation des services doit également favoriser le maintien et le développement des capacités pour l'accomplissement des activités importantes pour le résident, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu de vie.

... 2

Nous vous invitons à faire ce rappel important aux gestionnaires et aux employés œuvrant dans les CHSLD de votre territoire.

Également, je souhaite que votre président-directeur général adjoint ou vous visitiez tous les CHSLD de votre territoire d'ici avril 2020 et que vous me reveniez avec vos constats et recommandations pour améliorer le bien-être des résidents et du personnel, tant au niveau de la qualité du milieu de vie et des services que des repas que je vous invite à prendre sur place.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

c. c. Mme. Martine Alfonso, Centre universitaire de santé McGill  
M. Yvan Gendron, MSSS  
Présidentes-directrices générales adjointes et présidents-directeurs généraux adjoints des centres intégrés et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

N/Réf. : 19-MS-09601